*Thème de la fiche*

**Propreté sur les opérations événementielles (marché, brocante, …)**

**Strasbourg Euro métropole – 27/05/2016**

Le service Propreté Urbaine de l’Eurométropole de Strasbourg souhaiterait facturer l’ensemble des interventions de nettoyage exceptionnelles (braderie – marchés – animations sportives etc…)

Comment cela se passe-t-il dans les autres villes ? Qui facture quoi ?

Existe-t-il une facturation entre service ?

Merci pour vos éléments

**Calais – 27/05/2016**

A la ville de Calais, tout est pris en charge sans facturation même si l’idée de facturer est plus séduisante surtout pour inciter les organisateurs à respecter les lieux …

**Rennes – 27/05/2016**

A Rennes nous réalisons ces prestations de nettoyage exceptionnel sans facturation.

**Nîmes– 27/05/2016**

A Nîmes, ces prestations sont incluses dans le DPGF de mon prestataire assumé financièrement par ma direction et sans répercussions vers d’autres services.

**Lorient – 27/05/2016**

A Lorient, ces prestations sont incluses au marché de nettoiement et donc réglées par la ville

**Vincennes – 27/05/2016**

A Vincennes c’est gratuit pour la plupart des manifestations mais nous avons instauré, pour certaines manifestations au centre-ville comme des brocantes, vide greniers... des droits de voirie au nombre de mètres linéaires utilisés.

**Etterbeek – 27/05/2016**

À Etterbeek (Bruxelles), nous fournissons du matériel (balais, sacs poubelle) et nous plaçons un container de 26 m³ à proximité des brocantes. Le nettoyage est pris en charge par l'organisateur de la brocante.

Nous avons également une règlementation nous permettant de sanctionner le responsable de la brocante en cas de manquement.

Le responsable fait un reportage photo horodaté le matin et le soir après la brocante en compagnie d'un agent communal. En cas de non respect, nous pouvons infliger des sanctions. Dans le cas de certaines brocantes où nous rencontrions des soucis, nous demandions une caution à l'organisateur et nous lui rendions si aucun problème.

En résumé, nous ne facturons rien et nous offrons une aide matérielle. Si le site n'est pas en bon état à la suite de la brocante, des sanctions financières sont infligées.

**Pau – 27/05/2016**

Pas de facturation à Pau non plus on assure à nos frais toutes ces prestations exceptionnelles

**Villefranche-sur-Saône – 27/05/2016**

La ville de Villefranche sur Saône prend en charge le nettoyage après chaque évènement

**Massy – 27/05/2016**

Aucune facturation particulière de notre part pour ce type de manifestations.

A la demande, nous pouvons fournir des moyens :

* Sacs poubelles
* Containers aériens ou à roulettes
* Bennes

**Châteauroux – 27/05/2016**

À Châteauroux, pas de facturation pour le moment, mais nous établissons pour chaque manifestation une estimation de notre intervention que nous transmettons au service événementiel.

**Douai – 27/05/2016**

A Douai aucune facturation, nous fournissons à la demande, conteneurs, corbeilles éphémères, sacs poubelles si besoin.

**Avignon– 27/05/2016**

A Avignon (92 000 hab), tout comme à Châteauroux, nous ne facturons riens mais nous établissons une estimation après coup de nos interventions. Les différentes estimations sont récapitulées dans un tableau annuel que nous transmettons au service Fêtes et Animations.

**Metz – 27/05/2016**

Pour la Ville de Metz, nous ne facturons que pour les manifestations privés (Brocantes, vide grenier, kermesse, promotion commerciale, etc.) nécessitant une intervention particulière ou supplémentaire par rapport à notre programme de nettoiement : interventions en horaires décalées ou mobilisant des moyens supplémentaires par rapport à l'organisation habituelle.

Pour les manifestations organisées par la Ville (Marathon, Metz plage, l'été du livre, fête de la mirabelle, Saint Nicolas, marché de noël, etc.) nous ne transmettons que le bilan chiffré de nos prestations pour valorisation auprès des organisateurs et de la municipalité sans facturation.

**Niort – 27/05/2016**

A Niort, nous ne refacturons pas encore bien qu’une étude soit en cours pour les prestations de la ville fournies aux organisateurs privés (associations, club, vide greniers, brocantes, etc.). Nous demandons aussi aux organisateurs de rendre les lieux propres….

Pour les gros événements nécessitant beaucoup de moyens, un état nous est demandé par service (marathon, foire expo, fête foraine, etc.) pour connaitre les moyens humains et matériels fournis, et donc le cout.

**Blois – 30/05/2016**

A Blois, pas de facturation pour les manifestations organisées par les services et le tissu associatif local, mais un état du coût que cela engendre et un suivi dans le temps pour identifier d'éventuels dérapages.  Les organisateurs de manifestations privées sont invités à gérer leurs déchets eux-mêmes ; Lorsque cela n'est pas respecté, nous leur adressons un courrier d'avertissement avec un état des coûts de remise en état par le service, avec indication de facturation réelle si récidive à la prochaine manifestation. Ce dernier dispositif mis en œuvre récemment n'a pas encore été évalué.

**Toulouse Métropole – 30/05/2016**

Au Pôle Est de Toulouse Métropole, nous ne facturons pas le nettoyage des marchés de plein vent ni le nettoyage après les fêtes locales des communes de Toulouse Métropole.

**Nantes– 30/05/2016**

Sur Nantes, nous ne facturons aucune prestation de nettoyage sur les manifestations ou les marchés. Seules des interventions rendues nécessaires par un manque de l'organisateur peuvent donner lieu à une facturation occasionnelle. Exemple : lors du dernier marathon de Nantes, un bénévole zélé a jugé intelligent de recouvrir de peinture rose à l'aérosol toutes les émergences de voirie sur le parcours (bordures de trottoirs ou d'ilôts). Le nettoyage qui va être réalisé par un prestataire sera alors refacturé.

**Brest Métropole – 30/05/2016**

Oui la facturation de la fourniture des bacs pour les activités de la fête générant des déchets (ex : présence de commerçants, d’une buvette etc). Une prestation exceptionnelle de nettoyage (non prévue) ou bien sur un espace dit « non métropolitain » peut également être facturée. Les prestations de nettoyage réalisées après une fête organisée par la collectivité ne sont pas facturées.

**Caen– 31/05/2016**

A Caen, aucune facturation en place,

Néanmoins, nous procédons à une estimation du coût afin d’avoir une approche en interne,

Nous mettons à disposition des corbeilles, containeurs et bennes selon les besoins nécessaires.

**Saint-Brieuc – 01/06/2016**

À Saint-Brieuc, aucune facturation pour les manifestations, les modalités sont décidées en amont et sont quelques fois sujets à conventions.